



NOTICE TECHNIQUE

1 – DESCRIPTIF

"ROXEM"® est un mortier pâte bi-composant fibré, à base de liant hydraulique, d'additif liquide et de charges minérales spécifiques.

Après gâchage, on obtient un mortier pâte de couleur gris clair ou blanc.

"ROXEM"® peut être coloré. Les finitions de surface sont réalisées avec des charges minérales spéciales qui permettent d'obtenir des aspects esthétiques variés et une durabilité testée à 25 ans selon la classe de trafic de voirie T1.

2 – CARACTÈRES GÉNÉRAUX

- S'applique sur une épaisseur de 2 à 4 mm,
- Excellente adhérence sur beaucoup de supports (enrobés...),
- Facilité et rapidité d'emploi,
- Contient des fibres augmentant la cohésion du mortier et limitant les risques de fissuration et d'usure prématurée,
- Remise en service rapide :
 - 24 heures trafic piéton léger à 20°C
 - 48 heures trafic véhicule à 20°C
 - 72 heures trafic lourd à 20°C
- Module d'élasticité bas,
- Résistance au poinçonnement,
- Nettoyage à l'eau facile.

3 – DOMAINES D'UTILISATION

Pavage, dallages et bordures imitant la pierre naturelle ou le béton.

Marquage au sol : passages piétons, flèches, logos, zébras...



4 – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET ESSAIS

- Aspect : poudre grise ou blanche
- Densité de la poudre tassée : environ 1,7
- Densité du mortier frais : environ 2
- Granulométrie : de 0 à 2,5mm
- Cycles gel /dégel : Norme NF EN 13687-4
- Cycles gel /dégel en saumure : Norme NF EN 13687-1
- Mesure d'adhérence au support selon Norme NF EN 1542 : rupture cohésive de l'enrobé
- Test de Trafic LCPC/IFSTTAR de Nantes conformément à la démarche de qualité ISO 9001
 - Vieillesse accéléré suivant classe de trafic routier Norme NF EN 1436

ESSAIS 2010 : 1 million de passages PL 13T/essieu

Glissance/adhérence SRT env. $0,73 \pm 5\%$
T1 (350 à 700 PL/jour) 10 ans
T2 à T6 (0 à 350 PL/jour) 10 à 20 ans

ESSAIS 2018 : 5 millions de passages PL 13T/essieu

Glissance/adhérence SRT $> 0,65$
T1 25 ans

- Test WEHNER & SCHULZE : Adhérence après usure
 - « Après polissage, on constate une très bonne conservation des macros et microstructures du produit ainsi que l'absence d'arrachements et un conservation de l'adhérence »
- Bonne conservation des teintes d'origine

5 – CONDITIONNEMENT

Couche de base : (A+B) Kit de 33 kg – (A : sac de 28 kg + B : bidon de 5 kg)

Couche minérale de finition : (C) : sac de 25 kg

6 – STOCKAGE – CONSERVATION

Le produit est stocké en emballage intact à l'abri de l'humidité se conserve 6 mois, à partir de la date de fabrication, suivant codification inscrite sur l'emballage.

7 – CONSOMMATION

Elle dépend de la rugosité du support ainsi que de l'épaisseur de la couche appliquée :

Mortier pâte (A+B) "ROXEM" ® - Kit de 33 kg : environ 5 à 6 m²

Couche minérale de finition (C) – Sac de 25 kg : environ 7 à 8 m²



8 – APPLICATION

Le « ROXEM » étant un matériau non structurant, il est impératif de l'appliquer sur un support dont la portance sera adaptée au trafic prévu.

D'une manière générale, le "ROXEM" ® s'applique sur un support non fissuré, sec et porteur (enrobés...), débarrassé de toutes parties non adhérentes,

Après gâchage des composants (A et B) du "ROXEM" ®, le mortier pâte est appliqué de façon régulière à la spatule sur une matrice adaptée à la forme désirée (pavés 10x10, 14x14x, rosaces...),

Saupoudrer à refus avec la couche de finition (C), rouler, enlever la matrice et répéter l'opération autant de fois que nécessaire,

Après durcissement du produit (24 à 72 heures), balayer le refus pour laisser apparaître le pavage définitif,

"ROXEM" ® est utilisable par température de +5° à +25° et au-delà sous certaines conditions (mise en place de protections), il ne doit pas être soumis au gel lors de son application,

Suivant la température, la DPU pour un kit de "ROXEM" ® est de 30 à 90 minutes,

Le nettoyage du matériel se fait à l'eau, immédiatement après utilisation,

Les produits "ROXEM" ® sont faciles et rapides à appliquer par des spécialistes formés, agréés et contrôlés par la société STYLROC.

9 – FORMATION – ASSISTANCE ET CONFORMITÉ

Les applicateurs agréés "ROXEM" ® sont obligatoirement formés par nos soins aux méthodes d'application nécessaires à la bonne réalisation du chantier, suivant les normes en vigueur,

De façon périodique, une assistance à la réalisation ou à la formation technique complémentaire est effectuée à la demande de chaque applicateur,

Une vérification systématique de la qualité des travaux réalisés par chaque applicateur est également assurée chaque année.